



L'INFO RELAIS

Journal du Relais Petite Enfance
de la communauté de communes du canton de Quingey

Septembre octobre 2016

Relais Petite Enfance

Place de l'église
maison des services
25440 Quingey
Tél. : 03 81 63 72 05
e-mail :
relais.quingey@famillesrurales.org

Horaires du relais :

JOURS	HORAIRES
mardi	De 16h à 19h au relais à Quingey
mercredi	De 9h à 12h au relais à Quingey <u>uniquement sur RDV</u>
Jeudi	De 9h à 12h <u>uniquement sur RDV !</u> les 2èmes jeudi du mois à Montrond le Chateau les 3èmes jeudi du mois à Arc et Senans De 13h à 16h au relais à Quingey <u>Par téléphone</u>
vendredi	De 9h à 12h au relais à Quingey
	L'animatrice peut également vous recevoir sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.



Dans ce numéro :

Edito et comptines	1
Apprivoiser les écrans	2
Agenda du relais	3
A noter	4
Infos pratiques	5
Pour le plaisir !	6

*Vite, vite, il faut se presser
Le réveil a déjà sonné !
Un peu raplapla, toilette de chat,
Petit déjeuner, très vite avalé,
Cheveux en pétard, un peu dans le
brouillard
Je file comme l'éclair, chaussette
à l'envers.
Vite, vite, il faut se presser
C'est déjà la rentrée !*

Les vacances sont terminées et le quotidien va s'installer. Nouveaux assistants maternels, nouveaux parents, nouveaux enfants : prenez le temps de vous découvrir et de vous adapter à chacun.

Dans ce nouveau numéro, nous abordons le thème des écrans. Plus que présents dans notre quotidien, vous y trouverez des pistes pour réguler leurs impacts et aider l'enfant à les apprivoiser.

Alors dans notre monde multi connecté la place du livre est de

plus en plus importante. Lire dès le plus jeune âge avec nos tout-petits est plus que favorable à leur développement. Pour comprendre je vous invite à venir écouter Maryse métra, psychologue de l'enfance et de l'adolescence, qui viendra à la médiathèque le 04 octobre pour nous expliquer pourquoi et comment les livres font grandir les enfants.

Durant cette nouvelle année 2016-2017, le relais vous attend nombreux avec le retour des animations en matinée pour les tout-petits.

Actions de professionnalisation pour les assistants maternels seront également au rendez-vous. Nous comptons sur votre participation !

Bonne lecture et bonne reprise à tous et à toutes.

Anne COMBY

Comptine

Cric, crac dans mon sac

Cric, crac dans mon sac
Un petit jus sucré
Un dessin chiffonné
Un mouchoir en papier
Et surtout un doudou
Tout doux
Qui sent bon la maison

Petite feuille verte
bouge dans l'arbre,
Petite feuille jaune
vole dans l'air,
Petite feuille orange
dort dans l'herbe,
Chut ! Voici l'automne.



Apprivoiser les écrans

Serge Tisseron, psychiatre et docteur en psychologie, est l'auteur de nombreux ouvrages sur les relations que nous entretenons avec les images et les écrans.

Dans son ouvrage, *3-6-9-12 Apprivoiser les écrans et grandir* (ères, 2013), il déclare : « En quelques années, les technologies numériques ont bouleversé notre vie publique, nos habitudes familiales et même notre intimité. Les parents et les pédagogues en sont souvent désorientés. La règle que j'ai appelée « 3-6-9-12 » donne quelques conseils simples articulés autour de quatre étapes essentielles de la vie des enfants : l'admission en maternelle, l'entrée au CP, la maîtrise de la lecture et de l'écriture, et le passage en collège. Afin d'inventer de nouveaux rituels . »



Des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble à la télévision et aux DVD.

La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.

Jamais de télé dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;

2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;

3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiat, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur Facebook.

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

La TV, pas avant **3** ans

La console personnelle, pas avant **6** ans

Internet après **9** ans

Les réseaux sociaux après **12** ans

Sources : <http://sergetisseron.com/3-6-9-12/>
www.edition-eres.com

Cette affiche peut être téléchargée sur : www.sergetisseron.com

Régulièrement le relais organise un accueil ludique dans les communes d'itinérance de votre canton. Ces rencontres sont conviviales et permettent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur parent de jouer et de s'intégrer dans un petit groupe grâce à votre présence.

C'est un moment de rencontre et de jeux. Pas d'inscription nécessaire. Prévoyez des **chaussons** (adultes et enfants) et des emballages pour les productions des enfants.

Alors, n'hésitez plus, venez nous retrouver !

CALENDRIER DES ITINERANCES

- 9h30 à 10h, Accueil
- 10h à 11h, Atelier d'éveil: Poterie, musique, peinture.....
- 11h à 11h30 Jeux libres ou comptines

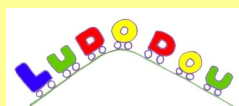


Quand la ludothèque vient au relais: c'est gratuit pour tout le monde !!

Date	lieu	horaires	Activité
MARDI 06 SEPTEMBRE	QUINGEY Espace Culturel	9H30 A 11H30	
MARDI 13 SEPTEMBRE	EPEUGNEY Salle de la Sorbonne	Accueil à partir de 9h30	Art Plastique
MARDI 20 SEPTEMBRE	ARC ET SENANS Salle des fêtes	9H30 A 11H30	
MARDI 27 SEPTEMBRE	POINTVILLERS Salle des fêtes	Accueil à partir de 9h30	Eveil corporel Avec Estelle
MARDI 04 OCTOBRE	MONTROND LE CHÂTEAU Salle des fêtes	Accueil à partir de 9h30	Eveil corporel Avec Estelle
MARDI 11 OCTOBRE	LIESLE Salle St Etienne	9H30 A 11H30	
MARDI 18 OCTOBRE	CHAY Salle des fêtes	Accueil à partir de 9h30	Art Plastique
MARDI 08 NOVEMBRE	MYON Salle de convivialité	9H30 A 11H30	

Une fois par mois le jeudi matin vous pouvez retrouver la Ludothèque LUDODOU (sans le Relais)

Les enfants peuvent venir y découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison !



Ouvert à tous

Jeu libre
Des espaces de jeu pour tous les âges
Location de jeux (1 jeu 1 mois = 2 €)

Cotisation par famille

- parents
ou assistant(e)s maternel(le)s
avec enfant(s) -
20 € pour l'année
(dont 5 € de location de
jeux)

Jeudi 22 Septembre à Myon, salle des fêtes

Jeudi 27 Octobre à Pointvillers, salle de convivialité

{ De 8h30
à 11h30 }

ça se passe à la
Médiathèque
du pays de
Quingey!

Le Relais Petite Enfance et la Médiathèque présentent:
**Pourquoi et comment les livres
font grandir les enfants?**

Conférence
suivie d'un échange

ouvert à tous

**Mardi 4 oct
à 20h**

Animée par **Maryse Metra**
(Formatrice - Psychologue de l'enfance
et de l'adolescence)

Renseignements:
Relais Petite Enfance 03 81 63 72 05
ou Médiathèque 03 81 63 88 57

mediatheque.animation.sipq@orange.fr




Du livre au langage, du plaisir des mots au plaisir de lire.

Les livres et les tout-petits: Pourquoi ?

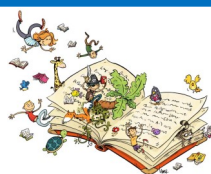
mardi 04 octobre

20h

À la médiathèque

Animée par Maryse Metra

Formatrice -psychologue de l'enfance et de l'adolescence



IL ÉTAIT UNE FOIS

les petits bouquins

Une animation autour du livre

jeudi 06 octobre

de 10h à 11h à la médiathèque

Retrouver les mots simples du quotidien du tout-petit à
travers les histoires, les livres, les p'tits signes de
Delphine.



Cycle d'ateliers Vivre et grandir ensemble

Cycle crée par Catherine Dumonteil Kremer

*Développer ses talents de parents
Enrichir la relation avec ses enfants*

Cycle animé par Vanessa Riblet -
Renseignement: 07 70 01 24 16 /
vanessa.riblet@gmail.com

Vous avez envie de développer vos compétences de parents ? d'améliorer et de renforcer vos liens avec vos enfants ? de vivre en harmonie en famille ? Vanessa vous propose de vous accompagner dans cette aventure au cœur de soi, dans l'écoute et le non-jugement, afin que vous puissiez trouver vos propres solutions et développer votre créativité de parents.



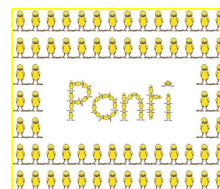
« Ce cycle d'ateliers se déroule sur 8 séances
la 1ere séance a lieu le 04 septembre, si vous souhaitez
vous inscrire contactez moi rapidement. Exceptionnelle-
ment comme c'est le 1er cycle que j'anime, le tarif sera
de 80 euros au lieu de 240 euros. » Vanessa Riblet

Ce cycle d'ateliers a été crée par Catherine Dumonteil-Kremer, auteure de plusieurs livres sur la parentalité et du magazine PEP'S, également conférencière et formatrice.

Du 26 septembre au 13 novembre 2016, à ARC ET SENANS, Saline royale:

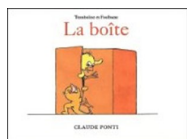
exposition "Promenade dans les images".

« L'exposition est conçue comme une promenade dans les œuvres de Claude Ponti. Entre lever et coucher fictifs, sur la trace de ses personnages, on traverse des forêts, des pays, des villes, jusqu'à surprendre, ici, des poussins affairés à des préparatifs de fête, là, des amis et familles réunis... »

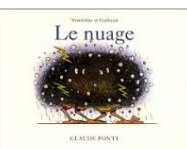


La série Tromboline et Foulbazar, de Claude Ponti

Tromboline et **Foulbazar** sont des poussins, un frère et une sœur. Une série de 15 tout-petits albums intelligents et malicieux. En fonction de votre enfant et des niveaux de difficultés des histoires, vous jugerez desquels lui présenter à quel moment.



" Tromboline a trouvé une boîte en carton. Foulbazar aussi a trouvé une boîte en carton." Après s'être cherchés pendant quelques pages ils s'aperçoivent qu'ils s'agit de la même boîte.



Deux petits poussins qui ont toujours une bonne idée en tête... Et qui éprouvent également des émotions ! - Jouer ensemble quand on est petit ! Pas si facile pour Tromboline et Foulbazar !




L'arrivée d'un petit frère serait-elle l'occasion d'une plongée familiale dans le royaume des jouets ? Un petit livre amusant. Tromboline a un petit frère. Foulbazar aussi. Et c'est le même. Il s'appelle Tom.

Du côté de la législation ...

Les frais de déplacements

D'après l'article 9 de la Convention Collective Nationale des Assistants Maternels du Particulier Employeur :

« Si le salarié est amené à utiliser son véhicule pour transporter l'enfant, l'employeur l'indemnise selon le nombre de kilomètres effectués. L'indemnisation kilométrique ne peut être inférieure au barème de l'administration et supérieure au barème fiscal. L'indemnisation est à répartir, le cas échéant, entre les employeurs demandeurs des déplacements. Les modalités sont fixées au contrat. »

	Barème administration moins de 2 000 km par an (en € par km)	Barème fiscal moins de 5 000 km par an (en € par km)
3 CV et moins	0,25	0,410
4 CV	0,25	0,493
5 CV	0,25	0,543
6 CV	0,32	0,568
7 CV	0,32	0,595
8 CV et plus	0,35	0,595

Source : www.casamape.fr



Le temps de travail de l'assistant maternel

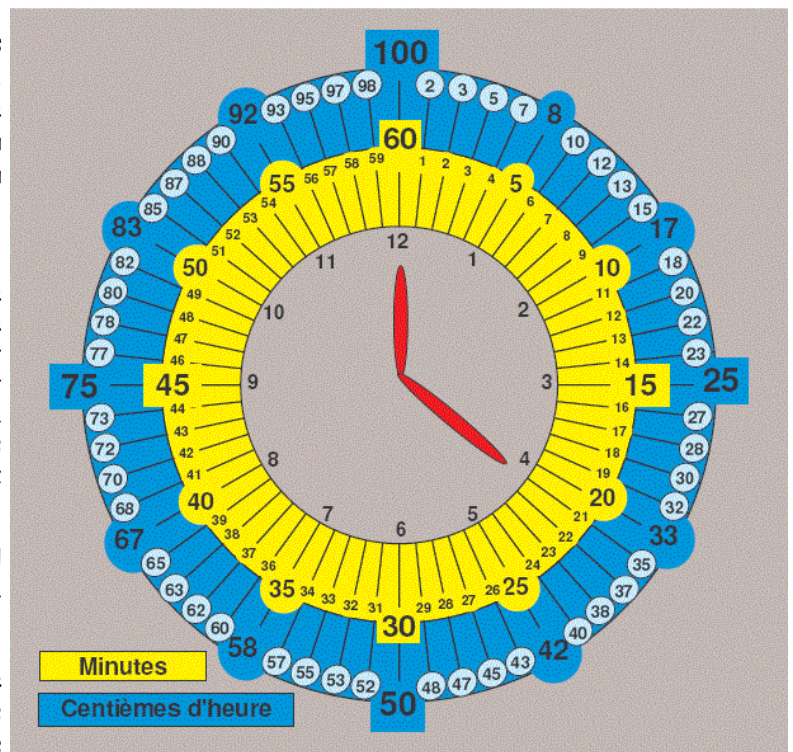
Durée de l'accueil : la durée conventionnelle de l'accueil est de 45 heures par semaine et le temps de travail annuel ne peut pas dépasser 2 250 heures par an.

Accueil journalier : toutes les heures prévues au contrat de travail doivent être rémunérées. De plus, la convention collective précise que « l'accueil journalier débute à l'heure prévue au contrat et se termine à l'heure de départ du parent avec son enfant ».

Les temps de transmission (matin et soir) : font donc partie du temps de travail de l'assistant maternel. Il est important, pour le respect de la vie privée de votre assistant maternel que ce temps d'échange soit court et qu'il concerne uniquement l'accueil de l'enfant. Si nécessaire, compter ce temps en heures complémentaires. (pour vous aider, retrouvez ci-contre les équivalences minutes-centièmes).

Repos quotidien : l'assistant maternel bénéficie d'un repos quotidien de 11 heures de suite minimum.

Repos hebdomadaire : l'assistant maternel ne peut pas être employé plus de 6 jours consécutifs et bénéficie donc d'un repos hebdomadaire de 24h minimum. Ce jour doit être précisé dans le contrat de travail et doit être le même en cas de multi-employeurs.



Source : www.service-public.fr

Pour le plaisir !

Le raisin, dans tous ces états ...



... en jus de fruits

Ingrédients :

- raisin
- presse-purée
- un chinois
- un grand saladier
- un pichet
- des verres pour déguster



Préparation :

- 1- Egrener toutes les grappes de raisin.
- 2- Placer le raisin dans le presse-purée et tourner la manivelle pour faire couler le jus dans un saladier.
- 3- Transvaser le jus dans le pichet en le passant au chinois.

Bonne dégustation !



... en peinture

Matériel :

- bouchon de liège
- peinture (ici violette)
- une feuille blanche
- + brindilles, feuilles, colle

Déroulement :

Les grains de raisin seront réalisés par l'enfant, en trempant le bouchon dans la peinture et en faisant des empreintes.

Pour réaliser les feuilles et branches, aller en ramasser dans la nature, et laisser l'enfant les coller !



... en tarte

Ingrédients :

- une pâte brisée
- une cuillère à soupe de flocons d'avoine
- du sucre
- 800g de raisin



Préparation :

- 1- Laver et égrener le raisin (enlever les pépins si vous le souhaitez).
 - 2- Etaler votre pâte à tarte et y disposer les flocons d'avoine (pour l'absorption du jus des fruits).
 - 3- Ajouter les raisins et saupoudrer de sucre (selon votre goût).
 - 4- Enfourner
- 30 minutes
environ à
210°C.



Le Relais Petite Enfance de la communauté de communes du canton de Quingey est géré par un groupe de pilotage composé de parents, d'assistantes maternelles, de représentants d'associations locales, de la CAF, d'élus, et de Familles Rurales Fédération du Doubs.

Le Relais a été équipé et fonctionne grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon, du Conseil Départemental du Doubs et de la communauté de communes du canton de Quingey.

Il fonctionne en complémentarité avec les services du Conseil Départemental.

Le journal « L'INFO RELAIS » est un bimestriel gratuit. Il est rédigé par les animatrices des Relais Familles Rurales
Directeur de publication :
Anne Pouchoulou

Dépôt légal : septembre 2003
ISSN 1761-7553
Familles Rurales Fédération du Doubs
12 rue de la Famille
25000 BESANÇON
Président : Anne Pouchoulou

Un nouveau site pour mieux vous informer !

Retrouvez toutes les informations du Relais Petite Enfance sur le site:

www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

Vous pouvez recevoir ce journal par mail en faisant la demande à :

relais.quingey@famillesrurales.org

